

Conseil d'école
4 février 2021
Ecole de Bricqueville-sur-Mer
(réalisé en distanciel en raison du contexte sanitaire)

1) Présentation

TPS PS MS			GS CP		CE1 CE2		CM1 CM2	
5	8	6	16	9	10	14	12	10
19			25		24		22	
Total : 90 élèves								

- 2 arrivées de TPS pour la rentrée de janvier.

2) Le rythme scolaire :

-L'équipe municipale et l'équipe enseignante souhaitent garder le même rythme scolaire. A la majorité, une demande à la DSDEN sera faite pour maintenir l'organisation existante.

3) Protocole sanitaire :

- Le protocole sanitaire est sensiblement le même que pour le début d'année (lavage des mains, désinfection régulière des classes, aération, récréations séparées...). Il est à noter une évolution du protocole pour une interdiction des sports en intérieur pour les classes élémentaires. La motricité des TPS PS MS n'est pas impactée par cette évolution du protocole.

3) Projets :

Les projets ont été perturbés avec la crise sanitaire.

- Les CP ont fait la deuxième session d'évaluation nationale (du 18 au 29 janvier).

- Les CE devaient faire un cycle badminton au gymnase de Bréhal. La mairie avait accepté le financement de cette sortie. L'évolution du protocole sanitaire n'a pas permis de s'y rendre.

- Les CM ont participé au concours d'affiches du Carnaval de Granville.

- Les CM ont fait le défi « marathon des classes », le but du défi proposé est de parcourir la plus grande distance collective possible par classe en cumulant les performances individuelles de chacun des élèves. Les élèves de notre école ont réalisé 48,1 km. 1996 élèves ont participé à ce projet leur permettant d'atteindre Athènes, ville ayant eu les premiers jeux olympiques.
- Toutes les classes participent à un projet autour de la pièce La petite fille et la mer.

4) Sécurité :

Un exercice PPMS départemental aura lieu le 16 février (à confirmer en raison du contexte sanitaire).

4) Les travaux :

- Stores à réparer dans la classe des CM.
- Demande d'un bureau et d'une étagère (classe des TPS PS MS). (sous réserve)
- Téléphone : difficulté de communication pour le téléphone de la cantine. La mairie explique qu'un câble enterré est abîmé. Cela suppose de gros travaux à réaliser par l'opérateur. La société Orange est prévenue. La municipalité est dans l'attente de son intervention.
- La municipalité précise également que l'alarme anti-intrusion a été installée. Il reste à y accorder le portail électrique commandé depuis quelques mois mais la situation sanitaire retarde les travaux.